



# EUPartnership18

Mardi 26 juin 2018 – (14h00-15h30)

Session 6 – Session parallèle

**Remodeler la Coopération au Développement Décentralisée :  
Le rôle clé des villes et des régions pour l'Agenda 2030**

**Contexte**

La Commission européenne a contribué à l'étude sur la coopération au développement décentralisée<sup>1</sup> en raison de la pertinence des actions de coopération internationale émanant des gouvernements locaux et régionaux pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 et du nouveau consensus européen pour le développement. Dans ce dernier, l'Union européenne (UE) et les Etats membres, s'engagent à renforcer leur coopération par une coopération décentralisée et des jumelages.

L'objectif principal du projet consistait à faire le point sur des décennies de coopération au développement décentralisée et de retracer les flux financiers liés, d'en tirer les leçons et, plus important encore, de proposer la marche à suivre pour guider l'action des donateurs, des gouvernements et des parties prenantes, dans un esprit de responsabilité partagée.

**Objectifs**

- Présenter les résultats de l'étude de l'OCDE "*Remodeler la Coopération au Développement Décentralisée : Le rôle-clé des Villes et des Régions pour l'Agenda 2030*"
- Débattre des principales conclusions et recommandations de l'étude
- Réfléchir ensemble sur la marche à suivre

**Résultats attendus**

- Les participant.e.s sont familiarisé.e.s avec le contenu de l'étude de l'OCDE relative aux tendances récentes en matière de coopération décentralisée au sein des Etats membres (flux financiers, acteurs, mécanismes)
- Les recommandations sont présentées et débattues en présence des autorités locales, des organisations de la société civile, de l'OCDE et de la Commission européenne/DEVCO. Ces recommandations comprennent : utiliser la coopération au développement décentralisée pour améliorer la contribution des villes et des régions aux Objectifs de développement durable (ODD), améliorer les rapports des gouvernements sur les flux financiers, accroître la coordination entre les niveaux de pouvoir pour plus d'efficacité et davantage d'impact dans les actions de développement et promouvoir l'engagement des parties prenantes à travers l'élaboration et la mise en œuvre du projet de coopération au développement décentralisée.

---

<sup>1</sup> Ce terme définit les activités de coopération impliquant les villes et les régions (ou les autorités locales – les gouvernements sous-nationaux en général) de l'UE et des pays partenaires. Il peut s'agir de transferts financiers, mais aussi de partenariats, d'échange de connaissances, de relations entre pairs ou autre.

- Les participant.e.s sont informés des programmes de suivi de la DG DEVCO et de l'OCDE, concernant la contextualisation des ODD - avec la composante autorités locales du Programme thématique 2018-2020 - et du Programme de l'OCDE relatif à l'approche territoriale en matière d'ODD.

### **Modératrice**

- Anna Lixi, Chef du secteur Autorités Locales, Unité Autorités Locales Villes, Infrastructures, Digitalisation, Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement, Commission européenne

### **Panélistes**

- Paolo Ciccarelli, Chef d'unité, Autorités Locales, Villes, Infrastructures, Digitalisation, Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement, Commission européenne
- Aziza Akhmouch, Chef de Division par intérim, Villes, Politiques Urbaines et Développement Durable, OCDE
- Représentants des 4 études de cas : Flandre (Belgique), Pays basque (Espagne), Toscane (Italie) et France
- Représentant d'une organisation de la société civile

### **Rapporteur:**

- Stefano Marta, Coordinateur, Division Approche Territoriale pour les ODD, Villes, Politiques urbaines et Développement Durable, CFE, OCDE

### **Points à l'ordre du jour**

- Brève introduction par la Commission européenne, Paolo Ciccarelli – Chef d'unité C5 – Villes, Autorités Locales, Digitalisation, Infrastructures, DEVCO
- Principales conclusions de l'étude, Aziza Akhmouch, Chef de Division par intérim, Villes, Politiques Urbaines et Développement Durable, OCDE
- Pertinence du rapport pour les 4 études de cas – session dynamique avec des questions spécifiques posées par le modérateur aux 4 représentants de Flandre (Belgique), du Pays basque (Espagne), de Toscane (Italie) et de France
- Débat ouvert entre la DG DEVCO, l'OCDE, les 4 représentants et les participants
- Principales recommandations figurant dans l'étude (par l'OCDE)
- Réflexion sur la marche à suivre, notamment sur la contextualisation des ODD moyennant la coopération au développement décentralisée (par l'OCDE et la DG DEVCO)
- Débat et clôture de la session.

### **Document de référence**

- Rapport de l'OCDE



Brochure DDC 06\_06.docx